



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 13 novembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, on dénombre 454 accidents (367 en 2022 soit une hausse de 24 %) et 31 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 26 en zone gendarmerie et 5 en zone police).

Au cours du week-end du 11 au 12 novembre, 52 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 9 pour vitesse excessive (entre 20 et 30 Km/H), 3 pour vitesse excessive (entre 30 et 40 Km/H), 1 pour vitesse excessive (entre 40 et 50 Km/H), 1 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, 3 pour conduite sous stupéfiants, 5 pour défaut d'assurance, 4 pour défaut de contrôle technique, 4 pour usage du téléphone tenu en main et 10 pour défaut de port de la ceinture conducteur. 5 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 7 automobilistes sur 44 contrôlés ont été verbalisés dont 2 non port de la ceinture, 1 non port du casque, 1 défaut de plaque d'immatriculation, 1 pour stationnement 1 non présentation d'assurance et 1 défaut d'assurance). 1 véhicule a été immobilisé.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.